



HAL
open science

Nouvelles dédicaces d'Alésia à Apollon Moritasgus

Olivier de Cazanove, Monique Dondin-Payre

► **To cite this version:**

Olivier de Cazanove, Monique Dondin-Payre. Nouvelles dédicaces d'Alésia à Apollon Moritasgus. Gallia - Archéologie des Gaules, 2016, 73 (2), pp.107-121. 10.4000/gallia.2728 . hal-01918934

HAL Id: hal-01918934

<https://hal.science/hal-01918934>

Submitted on 7 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Nouvelles dédicaces d'Alésia à Apollon Moritasgus

Olivier DE CAZANOVE* et Monique DONDIN-PAYRE**

Mots-clés. Sanctuaire, Apollon, ex-voto d'yeux, patère.

Résumé. Trois nouvelles dédicaces à Apollon Moritasgus provenant de son sanctuaire à la périphérie orientale d'Alésia, sont publiées ici. La première provient des fouilles anciennes de É. Espérandieu, en 1910. Une restauration récente a fait apparaître une inscription sur une tôle d'alliage cuivreux représentant des yeux. La dédicace est faite par Sabin(n)us, un pérégrin. Les deux autres dédicaces proviennent des fouilles récentes et sont gravées sur des manches de patères ou de casseroles de bronze. Le premier (trouvé en 2011, dans un regard juste au nord du temple) porte la dédicace d'un citoyen romain dont on n'a plus que le cognomen, [---] Iullinus, qui s'acquitte d'un vœu souscrit en faveur de sa sœur Fuscina. Le

deuxième a été trouvé en 2013 au revers du portique à avancées qui clôt vers l'est l'espace du sanctuaire, dans un contexte datable entre le dernier tiers du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. apr. J.-C. La dédicace de Veio, fils de Natalis, est celle d'un pérégrin. Une dernière inscription, connue depuis 1909 (fouilles Espérandieu à l'emplacement d'un captage à flanc de talus), sur un manche en céramique métallescente, permet d'accroître cette petite série d'objets similaires, bien attestés par ailleurs dans les sanctuaires de source. On peut par conséquent suggérer que les trois patères inscrites du sanctuaire d'Apollon Moritasgus ont eu le même usage pratique et rituel, avant d'être regroupées avec les autres offrandes exposées dans le sanctuaire.

New dedications to Apollo Moritasgus at Alésia

Keywords. Sanctuary, Apollo, ocular ex voto, patera.

Abstract. Three new dedications to Apollo Moritasgus are published here which belong to the god's sanctuary on the eastern edge of Alesia. The first one comes from Espérandieu's old excavations, in 1910. A recent restoration revealed an inscription on a bronze sheet representing eyes. The dedication is made by the peregrine Sabin(n)us. The other dedications two come from recent excavations in the same sanctuary and are engraved on the handles of bronze paterae or pans. The first one (found in 2011, in a manhole of a water channel, right north of the temple) bears the dedication by a Roman citizen whose sole cognomen, Iullinus, is preserved, who fulfills a vow granted by his sister Fuscina. The second one

was found in 2013 next to the rear wall of a great porticus with paraskenia, in a well-defined chronological context (last third of 1st, first half of 2nd century AD). Veio, son of Natalis, who made the dedication, is a peregrine. A last inscription, known since 1909 (Espérandieu's excavations of a secondary spring catchment), on a metallescent ceramic handle, makes it possible to increase this small series of similar objects, well attested in spring sanctuaries. One can therefore suggest that the three paterae bearing dedications, from the sanctuary of Apollo Moritasgus, had an identical practical and ritual use, before being gathered together with the other offerings exposed in the sanctuary.

Le lieu de culte d'Apollon Moritasgus, situé à la pointe est de l'actuel mont Auxois sur lequel se sont développés successivement l'*oppidum* des Mandubiens puis une agglomération romaine, a fait l'objet de fouilles à plusieurs reprises. Le programme archéologique actuel, qui a débuté en 2008, est encore en cours. On a donné ailleurs un aperçu du développement chronologique du sanctuaire romain au lieu-dit la Croix-Saint-Charles, qui s'implante au-dessus et à l'intérieur même d'un enclos de la Tène finale, ainsi que des pratiques rituelles et sociales qu'ils abritaient (Cazanove *et al.* 2012). Les principaux éléments de la parure monumentale : temple octogonal, thermes et nymphée (Cazanove, Dessales 2012), portique à avancées (Cazanove 2012) ont également fait l'objet d'articles d'étape. Enfin, le

sanctuaire a été replacé dans son contexte hydrogéologique (Vidal, Petit 2010) et topographique (fig. 1) : il s'est toujours situé en périphérie de la ville gauloise puis romaine, à 1 km du temple, entre place centrale et théâtre (Cazanove, Osanna 2015 ; Creuzenet *et al.* 2016). En ce sens, il est très différent de ce qu'on appelle souvent les « grands sanctuaires » de Gaule romaine¹ – catégorie au demeurant floue – qui génèrent des équipements collectifs et des quartiers d'habitation autour d'eux.

Ce n'est donc pas ici le lieu de refaire une présentation générale du sanctuaire et de ses parties, que l'exploration

1. En ce sens toutefois, récemment, Raepsaet-Charlier 2013, p. 189. Synthèse historiographique sur le concept moderne de « grand sanctuaire » dans Hartz 2015.

* UMR 7041 du CNRS : « ArScAn », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Courriel : cazanove@univ-paris1.fr

** UMR 8210 du CNRS : « AnHiMA », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 rue Vivienne, F-75002 Paris. Courriel : dondin_payre@club-internet.fr

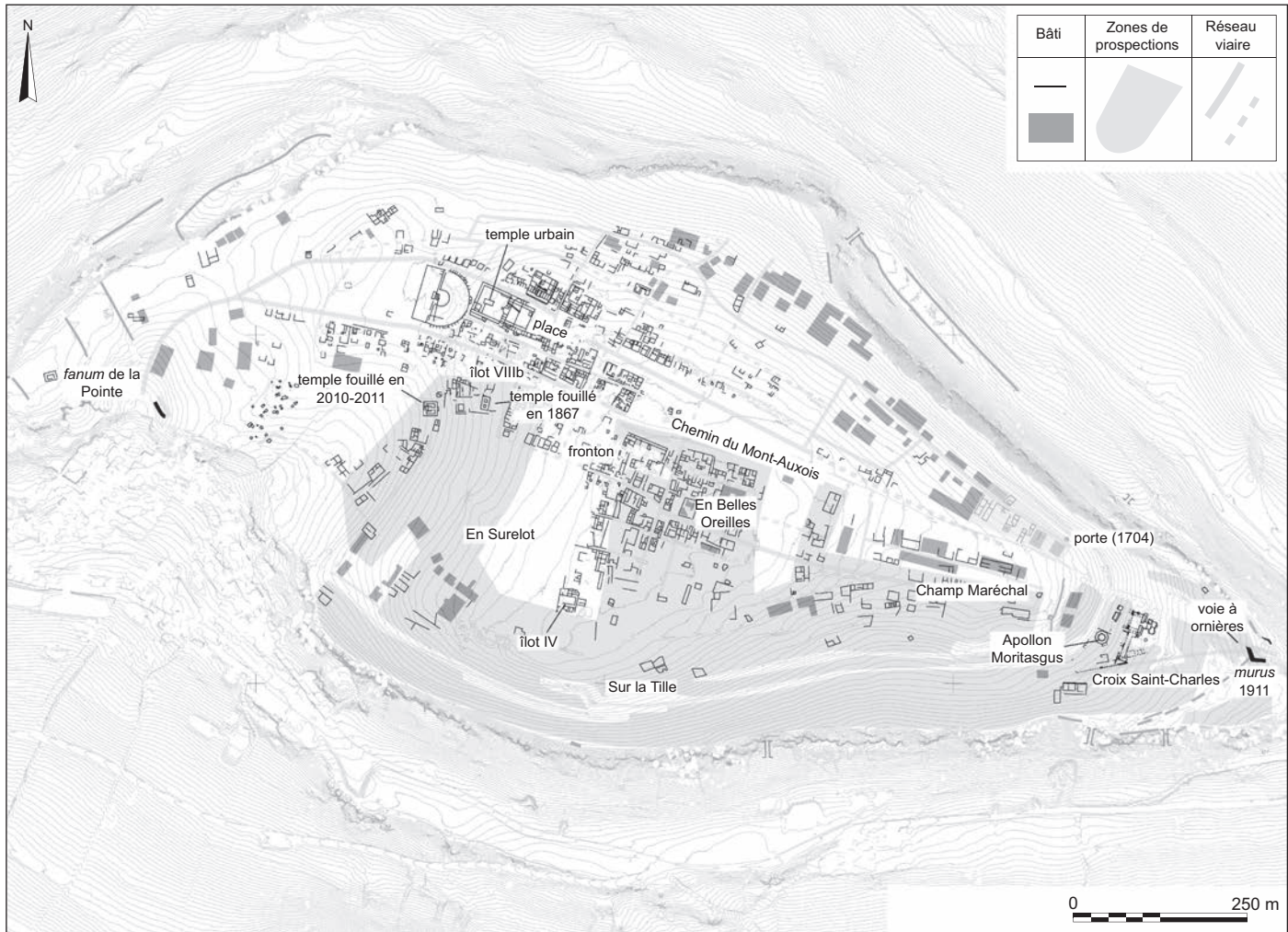


Fig. 1 – Plan général d'Alésia (DAO : J. Vidal, ArTeHis).

archéologique actuelle a révélés ou permet de mieux connaître. Une publication d'ensemble fera prochainement le point sur tous ces aspects. Dans la perspective qui est celle du présent article, il convient par contre d'insister sur le fait que le lieu de culte de la Croix Saint-Charles est indéniablement consacré à Apollon Moritasgus, ce que la publication de trois nouvelles dédicaces confirme encore. Trois inscriptions retrouvées sur place lors des fouilles anciennes le mentionnent (*CIL* XIII, 11240-11242) ². Une autre l'associe à une autre divinité, très probablement Sirona (*CIL* XIII, 11243 ; Le Gall 1990, p. 158). La fouille, en 1909, d'un édicule de plan carré pourvu d'une vasque en son centre avait d'ailleurs permis de récupérer les fragments d'une statue de la déesse avec son attribut caractéristique, un serpent en main gauche (Espérandieu 1910a, p. 258-261, 266-267 = Espérandieu 1910b, p. 258-261, 266-267) ³.

Deux autres inscriptions mentionnant le dieu (Apollon) Moritasgus proviennent en revanche du cimetière Saint-Père, qui correspond au centre monumental d'Alésia. La première, trouvée le 10 décembre 1652, cite un portique offert à la divinité

par la fille de Tiberius Claudius Professus Niger ⁴. Encore conservée dans le couvent des Cordeliers d'Alise à la fin du XVIII^e s., la pierre disparaît au début du siècle suivant ⁵. Un peu plus de trois siècles plus tard, en 1962, dans le même secteur, est mise au jour une dédicace conjointe à Apollon Moritasgus et à Damona ⁶. Le rapprochement de ces deux inscriptions a pu faire supposer qu'il existait un lieu de culte de Moritasgus à proximité (Le Gall 1990, p. 160). Mais il n'y aurait en réalité rien d'étonnant à ce que des éléments lapidaires aient « voyagé » d'un bout à l'autre du plateau. On le sait, par exemple, pour des chapiteaux précoces d'Alésia ⁷.

4. *CIL* XIII, 2873 (4, p. 32) = *ILS* 4682 = *AE* 2004, 923 : *Ti(berius) Cl(audius) Professus Niger omnibus / honoribus apud Aeduos et / Lingonas functus deo Moritasgo / porticum testamento poni / iussit suo nomine et Iuliae / Virgulinæ uxoris et filiarum / Cl(audiae) Professæ et Iul(ia) Virgu(la) / Iul(ia) Virgula fil(ia) / pos(uit)*. Cf. Maillard de Chambure 1822.

5. Le notaire Léhup, dressant procès-verbal en 1784, des antiquités découvertes à Alise, transcrit l'inscription conservée à son époque dans le couvent des Cordeliers d'Alise. Il donne une lecture différente de la dernière ligne : *Iul. Virgula filia moerens posuit* et précise que cette ligne figurait « sur la bande de la pierre » (Testart 1907-1908, p. 232).

6. *AE* 1965, 181 : *Deo Apollini . Moritasgo / Damonae . P(ublius) . Pontius . Apollin[ar]is*.

7. Olivier 1985 : chapiteau trouvé en remploi à la Croix-Saint-Charles et exemplaire « tout à fait comparable » provenant d'une rue longeant le théâtre. Voir aussi Cazanove *et al.* 2012, p. 95. La corniche avec dédicace à Damona

2. En outre, Apollon sans l'épiclèse Moritasgus apparaît sur *CIL* XIII, 11239 (*CIL* XIII, 11239a est par contre peu sûre) ; sur une autre inscription, il devait être associé à Sirona : *CIL* XIII, 11243.

3. É. Espérandieu pensait, à tort, à Cérès ou Hygie, voir Cazanove *et al.* 2012, p. 108-111, fig. 12-14.

En tout état de cause, le théonyme Moritasgus n'est connu qu'à Alésia. César mentionne, en revanche, un chef sénon qui porte ce nom (César, *La Guerre des Gaules*, V, 54).

UNE DÉDICACE RETROUVÉE SUR UNE PLAQUETTE D'YEUX EN TÔLE DE BRONZE

Les tôles d'alliage cuivreux représentant des yeux, et plus rarement d'autres parties du corps, constituent l'offrande la plus fréquemment attestée dans les sanctuaires de Gaule romaine. Le lieu de culte d'Apollon Moritasgus à Alésia est celui qui en a livré le plus grand nombre, davantage encore que les 247 exemplaires des Sources de la Seine (Deyts 1994, p. 15). 366 offrandes sur tôle de bronze – au moins – proviennent en effet de la Croix-Saint-Charles : 195 d'entre elles (chiffre minimum) des fouilles anciennes, et 171 des fouilles 2008-2016. Dans ce total, les yeux, très largement majoritaires, représentent 84 % des trouvailles. Si l'on regarde la distribution des tôles de bronze dans l'espace culturel (fig. 2), deux ensembles apparaissent comme particulièrement significatifs : d'une part, des paires d'yeux, retrouvées à la base du mur du fond du portique à avancées, et qui étaient vraisemblablement fixées à l'origine sur la paroi (elles sont au nombre de 66, auxquelles il faut sans doute ajouter les 8 exemplaires trouvés en 1909 sous l'édicule de Sirona) ; d'autre part les 67 plaquettes provenant de l'exploration, surtout par É. Espérandieu, du temple octogonal, et plus précisément de l'extérieur de celui-ci : il s'agit à nouveau d'yeux, mais aussi de sexes masculins, de seins, d'un bassin féminin. Il semble donc qu'il existait à la fois des emplacements préférentiels pour l'affichage des offrandes (à l'extérieur, sur les murs en vis-à-vis du portique et du temple), et un zonage de celles-ci : exclusivement des yeux à l'arrière du portique ; des parties du corps plus variées sur le temple (yeux, seins, bassins masculins et féminin : Cazanove *et al.* 2012, p. 112-118, fig. 18). Les deux dernières campagnes (2015-2016) confirment pleinement ce zonage : dans une canalisation entre temple et portique (donc en amont de celui-ci), les yeux sont certes majoritaires (13 exemplaires), mais on trouve aussi 4 bassins masculins.

D'autres concentrations d'offrandes, moins importantes, peuvent être observées contre le mur de péribole sud du sanctuaire, découvert à partir de 2009, dans le bassin carré mis au jour en 2008-2009, ou encore sur le dallage de l'édicule de Sirona fouillé en 1909 sous le nom de « temple rectangulaire n° 1 ». Il existe en effet, pour la campagne 1909 d'É. Espérandieu à la Croix Saint-Charles, une documentation inédite abondante, qui permet de resituer jour par jour la quasi-totalité des trouvailles⁸ (109 exemplaires mentionnés,

provient du quartier dit de la cave 1959, un lieu qui semble avoir accueilli « des récupérateurs de matériaux » (Provost 2009a, p. 499).

8. Cette documentation inédite, conservée à la fondation Flandreysy-Espérandieu du palais du Roure à Avignon, a été dépouillée par V. Barrière (université de Cergy-Pontoise) que nous remercions. En 1909 ont été recueillis à la Croix-Saint-Charles 109 ex-voto sur tôle de bronze (seins, 12 sexes masculins, au moins 80 yeux). Au musée des Antiquités Nationales, aujourd'hui musée d'Archéologie Nationale, à Saint-Germain-en-Laye (= MAN) sont effectivement entrés en 1909 (inventaire aimablement communiqué par Hélène Chew, conservateur en chef) 87 plaquettes ou fragments de plaquettes

110 entrés au Musée des Antiquités Nationales, MAN). On ne peut malheureusement en dire autant pour les années suivantes. En 1910, É. Espérandieu fouille les thermes (qu'il prend pour le « temple de Moritasgus »), « un mur de 33 m en ligne droite » (Espérandieu 1912a, p. 50 = Espérandieu 1912b, p. 42), qu'il n'identifie pas mais qui n'est autre, en réalité, que celui du portique à avancées, enfin un « sanctuaire hexagonal » à proximité du *caldarium*. Dans celui-ci (Espérandieu 1912a, p. 50 = Espérandieu 1912b, p. 42), mais aussi dans l'abside nord des thermes (Espérandieu 1912a, p. 47-48 = Espérandieu 1912b, p. 40), il trouve des paires d'yeux en tôle de bronze « dans un très mauvais état de conservation » (Espérandieu 1912a, p. 59 = Espérandieu 1912b, p. 51). Au Musée des Antiquités Nationales, pour cette année-là, entrent quatre lots totalisant 54 yeux⁹, 4 doigts¹⁰ et 1 ex-voto indéterminé¹¹. On en est donc réduit à supposer que la plaquette d'yeux inscrite dont il va être question provient de l'un des trois bâtiments fouillés en 1910, sans qu'on sache lequel ni où précisément.

(O. C.)

La plaquette en alliage de bronze cuivreux fait partie des découvertes du Mont Auxois faites en 1910 par É. Espérandieu (Espérandieu 1912a, p. 59), qui l'offrit au MAN en 1911 avec la série des ex-voto anatomiques (inv. : 55463.i)¹². Elle subit une première restauration il y a une vingtaine d'années, et, en mars 2012, un second traitement porta sur 202 ex-voto oculaires mis au jour lors des campagnes de fouilles de 1909 à 1911, l'étude du matériel archéologique des fouilles anciennes entrant dans le cadre du programme « Sanctuaires d'Alesia ». Lors de cette opération, les deux fragments, identifiés comme solidaires, ont été recollés et nettoyés. À l'avant, l'alliage de bronze était si fortement altéré que les concrétions de corrosion masquaient l'inscription et le placage en argent, conservé sur 30 % de la surface environ, qui furent alors découverts par la restauratrice, Clotilde Proust. D'un objet relativement banal, l'ex-voto est devenu un des rares exemplaires inscrits d'offrandes de ce type¹³ (fig. 3).

La plaquette est brisée de tous côtés, spécialement en haut et à droite, et n'est complète en bas que sur deux tiers de la longueur environ. Les trous de suspension et les queues

représentant des yeux (n. inv. 52498, 52712, 52713, 52717, 52718, 52722, 52741 ; la plupart de ces numéros sont collectifs et concernent des lots), 13 bassins masculins (n. inv. 52722), 1 vulve (n. inv. 52722), un lot de 9 ex-voto non autrement précisés (n. inv. 52721), soit 110 exemplaires. S'y ajoutent 5 « ex-voto indéterminés » (n. inv. 52722).

9. Inv. 54577, 55241, 55463 et 55501.

10. Inv. 55240 et 55463. Espérandieu 1912b, p. 59 parle de 6 doigts. Il en reproduit 2 à la pl. XII.

11. Inv. 54584. En 1911 enfin, des ex-voto sur tôle de bronze sont encore recueillis, mais en nombre « bien inférieur à celui des années précédentes ». Les plaquettes d'yeux sont à nouveau les plus fréquentes, mais É. Espérandieu mentionne également un masque féminin de 4 cm de haut. Ce dernier se trouve effectivement au MAN (inv. 56110). En 1911, peu d'objets provenant de la Croix-Saint-Charles sont entrés au MAN, dont 15 ex-voto d'yeux (n. inv. 56109).

12. Je remercie infiniment Hélène Chew, conservateur en chef au MAN, responsable du département des Antiquités gallo-romaines, et Clotilde Proust, restauratrice du patrimoine, responsable de l'atelier restauration du MAN, pour leur accueil généreux, leurs conseils et leurs avis très pertinents.

13. Au MAN, où sont conservés les ex-voto découverts par Espérandieu, moins de six exemplaires ont été repérés comme argentés.

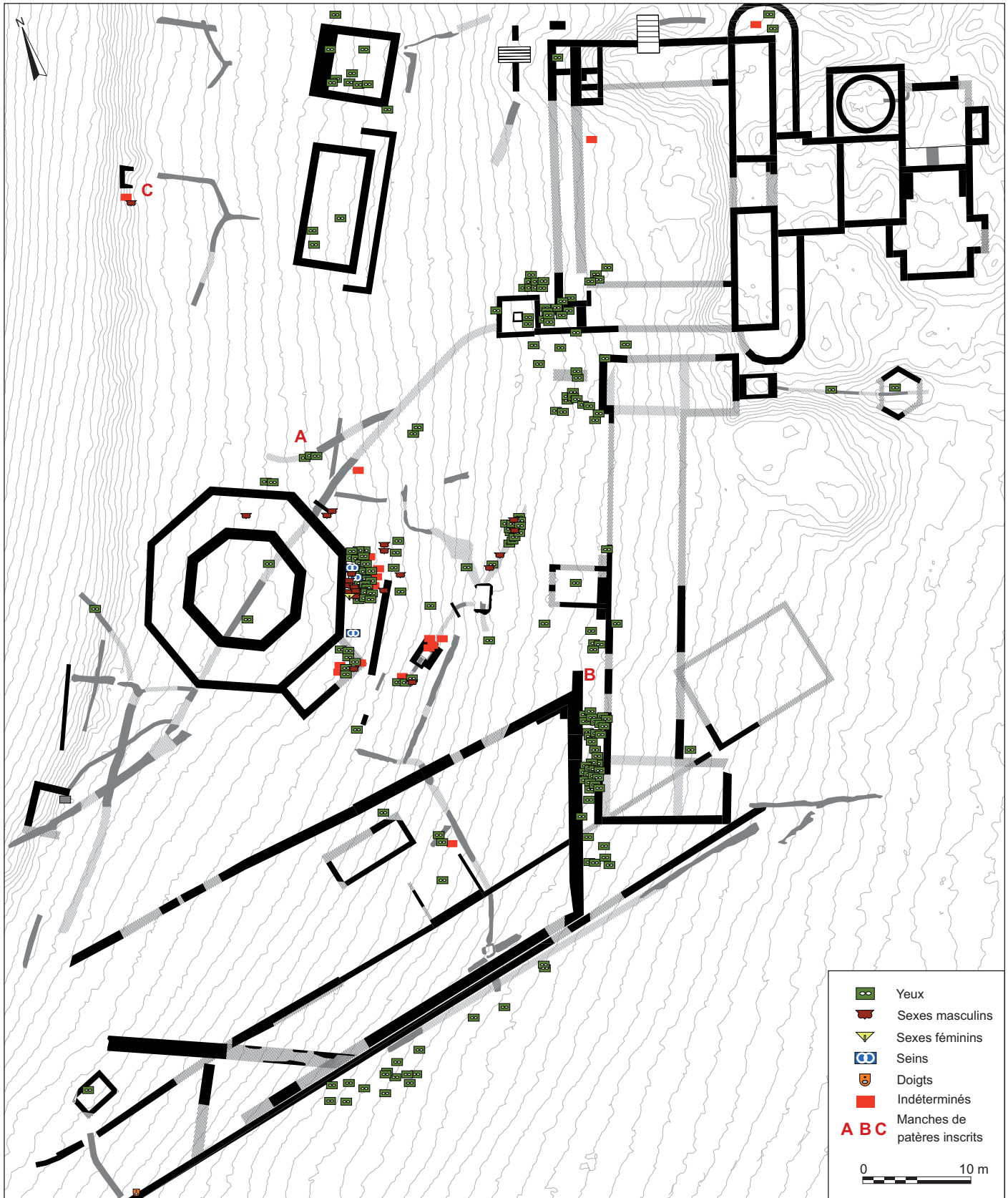


Fig. 2 – Plan de distribution des offrandes en tôle de bronze (1909-1911 et 2008-2016) dans le lieu de culte d'Apollon Moritasgus à Alésia (DAO : T. Terrasse).



Fig. 3 – Plaquette en tôle de bronze 55463.i (cliché : M. Brunet).

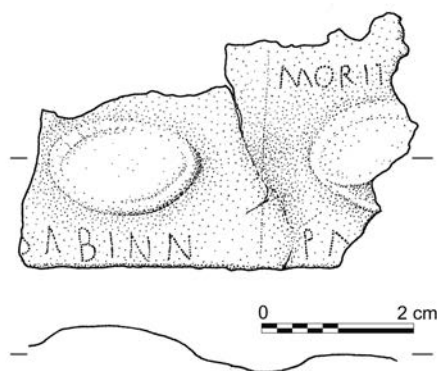


Fig. 4 – Plaquette en tôle de bronze 55463.i (dessin : M. Brunet).

d'aronde éventuels ont disparu. Elle est actuellement un peu bombée, et son revers est couvert de sédiments très adhérents, pris dans la corrosion (fig. 4).

Dimensions de l'ex-voto reconstitué : long. max. restante : 5,5 cm ; haut. max. restante : 3 cm.

Chaque œil : long. : 2,1 cm ; haut. : 1,3 cm.

L'ex-voto a été isolé d'une feuille qui en comportait un nombre indéterminé, mais au moins un autre : la ligne incisée destinée à guider la découpe, nette et droite, est bien visible en bas, bien que la fracture soit un peu confuse, donnant l'impression que l'ex-voto a été séparé autant par pliage que par césure.

Les motifs sont emboutis à l'envers à l'aide d'une matrice placée sans doute un peu obliquement par rapport à l'horizontale puisque l'œil gauche est légèrement plus haut que le droit ; puis chaque œil a été retravaillé à l'endroit pour mettre en valeur le sillon interne et externe, en bordure du globe bombé. Ni le nez ni les paupières ni les cils et sourcils ni les pupilles ne sont indiqués.

Une ligne verticale légèrement incisée, entre les deux yeux, semble avoir été prévue pour permettre une ordination parallèle de part et d'autre ; bien qu'elle ne soit pas disposée exactement au centre (elle est légèrement plus proche de l'œil gauche que du droit) son caractère absolument rectiligne montre qu'il ne s'agit pas d'une fissure accidentelle. Elle rend aussi compte de l'intervalle central (1,5 cm env.) qui isole les mots, disposés de part et d'autre, à droite et à gauche de la plaque.



Fig. 5 – Détail du poinçonnage (cliché : Musée d'archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye).

Au-dessus de l'œil gauche et au-dessous de l'œil droit¹⁴ subsistent en effet des parties d'une inscription dont le tracé a été incisé avant d'être poinçonné : le décalage entre les deux dessins est perceptible, les points ne coïncidant pas toujours avec le trait, notamment dans les jambages obliques ou les courbes (M, A, P). Aucun creux du poinçonnage n'est argenté, l'ex-voto avait donc reçu l'argenture avant le marquage.

Les lettres, en majuscules assez maladroitement, surtout pour les poinçons, pourraient ne pas être de la même main : le mot sous l'œil droit est plus rigide que celui qui surmonte l'œil gauche, mais cette caractéristique peut être due au fait que le bas des lettres bute sur la ligne de délimitation de la plaque (fig. 5).

• ligne supérieure, œil gauche

0,3 cm au-dessus de l'œil gauche ; haut. des lettres : 0,3 cm ; long. conservée : 1,5 cm.

À quelques millimètres sous une ligne légèrement tracée, MORITAJ est parfaitement lisible, le M étant calé à 0,12 cm de l'axe vertical incisé ; il renvoie au bénéficiaire du vœu et de l'ex-voto : la divinité Moritasgus. Il manque donc à droite trois caractères, presque la moitié du mot MORITAJSGO, qui atteignait le bord de la plaque. Le long de la cassure à gauche, au-delà de la ligne verticale, on discerne la trace d'une ligne arrondie poinçonnée qui semble être une trace d'écriture plutôt que des bulles de corrosion. En ce cas, le mot précédent n'était pas APOLLINI mais probablement DE]Q. Cet agencement, sans être exclu, est légèrement insolite car la formule la mieux attestée (en très peu d'exemplaires toutefois) est *Augusto sacrum deo Apollini Moritasgo*¹⁵ ; la place n'est pas suffisante à gauche pour insérer tous ces mots, même abrégés ; il faut donc penser à un intitulé ramassé et abrégé, même si on estime que la trace de la lettre le long de la coupure est trop ténue pour qu'APOLLINI soit écarté : *deo Moritasgo*¹⁶.

14. Les yeux sont désignés selon leur place dans le visage.

15. *CIL* XIII, 11240 et 11241 (sur pierre) ; sans Moritasgus : *CIL* XIII, 11239 et 11239a (sur pierre).

16. *CIL* XIII, 2873 = *ILS*, 4682 ; *AE* 1965, 181 (toutes sur pierre).



Fig. 6 – Le temple octogonal, le réseau de canalisations et le regard (mosaïque orthophotographique : T. Terrasse).

• ligne inférieure, œil droit

Sous l'œil droit, juste au-dessus de la ligne du bord de la plaque, en lettres de taille similaire aux précédentes (0,3 à 0,5 cm) mais au dessin plus raide et en partie incliné vers la gauche : S A B I N N suivi d'un espace ; puis, après un vide central plus large qu'en haut, sous l'œil gauche, P et A, de préférence à N ou M : la séquence PM est inconnue en onomastique et PN est si rarissime qu'il doit être exclu¹⁷ alors que PA- est une amorce très fréquente. Aucun des deux A n'est barré.

Lors de l'examen précédant la restauration, une photographie en lumière rasante a fait apparaître sous le second N de Sabinn- un repentir : en un premier temps a été gravé un S. Le double N étant très rare dans Sabinnus/a/aeus, le plus probable est que le graveur voulait écrire SABINVS, et, ayant omis le S, n'a pas corrigé la lettre adaptée.

Si, s'en tenant à la version lisible, on isole le S, il faut en faire l'abréviation, non conforme, de Servius, Sextus ou Spurius ; alors, le gentilice ne peut être qu'Abinnius privé de désinence¹⁸, et, de l'autre côté de la ligne, un *cognomen* commençant par PA, qu'il est impossible de compléter, étant donné le nombre de possibilités (Solin, Salomies 1994, p 373-377). Le dédicant serait citoyen romain.

Mais la correction du graveur incite à envisager l'interprétation la plus raisonnable : le S est solidaire du mot qui suit, un nom unique pérégrin : Sabinn(us)¹⁹, doit être lu comme le très banal

Sabinus - Sabin<n>(us). PA-, de l'autre côté de l'espace central, est la filiation, impossible à compléter, dont la mention oriente vers un homme plutôt que vers une femme. Un détail de mise en page renforce cette interprétation : aucun espace ne sépare S de ABINN alors qu'un vide de 0,6 cm s'intercale entre les deux éléments de nomenclature. L'abréviation anormale de l'éventuel prénom va dans le même sens : Sabinnus, fils de Pa-, est un pérégrin.

Deo] Morit[asgo / Sabin<n>(us) Pa[: « Sabin<n>us, fils de Pa—, (a fait de don) au dieu Moritasgus ».

Cet ex-voto oculaire serait très banal s'il ne présentait ce placage d'argent et une épigraphie un peu particulière (Cazanove 2009 ; Dondin-Payre, Cribellier 2011, Dondin-Payre 2012).

(M. D.-P.)

DEUX NOUVELLES DÉDICACES SUR DES MANCHES DE PATÈRES OU DE CASSEROLES

LA DÉDICACE DE [---] IULLINUS, FILS DE VITALIS

En 2008, dans le cadre d'un projet pluriannuel de recherches sur les sanctuaires d'Alésia, l'exploration du sanctuaire d'Apollon Moritasgus a été reprise²⁰. En 2011, l'ouverture d'un

17. Lörincz 2000, p 147 : Pneuma, Pnoe, noms grécisants.

18. M. Abinnius Pudens, *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, 1923, p. 77 ; M. Abinnius Victor, I *CIL* VI, 10455, les deux à Rome. Le surnom Abinnaeus est aussi attesté.

19. Sabinn- : *CIL* V, 495 et 6645 ; *CIL* I, 1602 = *CIL* X, 4351.

20. Le programme « sanctuaires d'Alésia » est financé par le Ministère de la Culture et de la Communication (Service régional de l'archéologie, SRA, de Bourgogne), avec pour partenaires les universités de Paris 1 et de Bourgogne, les UMR ArScAn et ArTeHis. Cf. Cazanove *et al.* 2012.

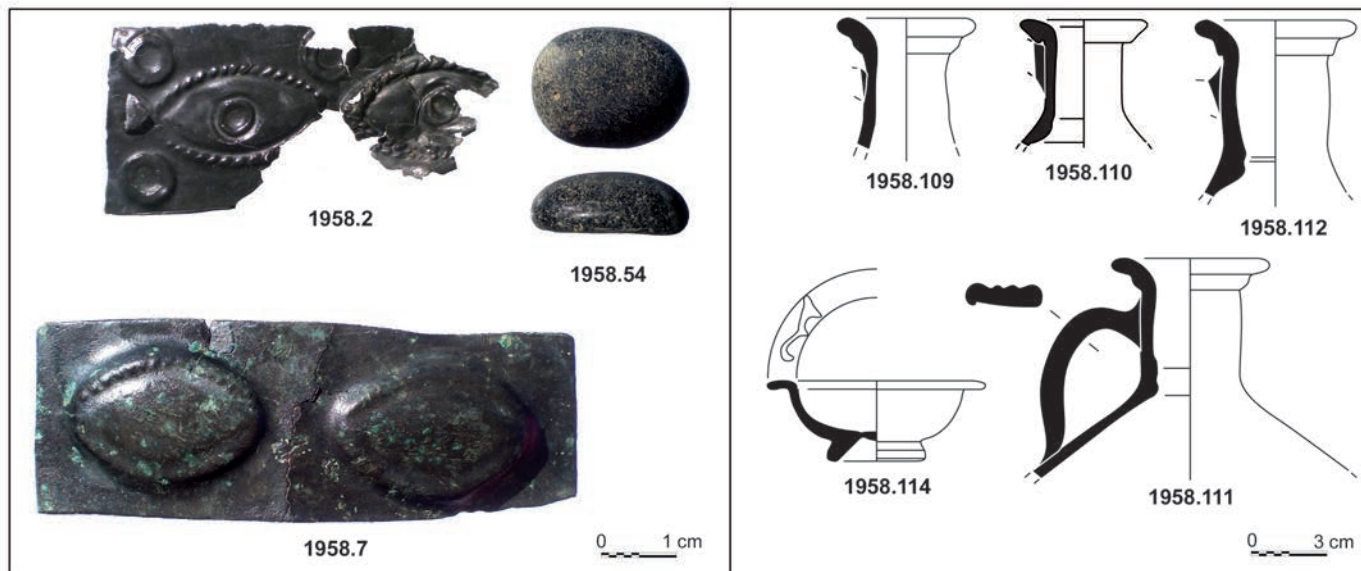


Fig. 7 – Choix de mobilier de l'US 1958 (clichés : M. Brunet ; dessins : J. Simon, service archéologie de la ville de Chartres).

secteur²¹ au nord-est du temple octogonal (là où É. Espérandieu plaçait – sans doute à tort – l'entrée du temple) a mis au jour le prolongement de la grande canalisation en tranchée profonde qui, après avoir cheminé souterrainement sous la *cella* et sa galerie périphérique se dirige vers les thermes (fig. 6). À une douzaine de mètres en aval du temple, elle reçoit à gauche une canalisation secondaire provenant elle aussi du talus. En correspondance de l'angle nord-nord-ouest du temple et à 3 m de lui, celle-ci est surmontée par un regard presque carré (dim. int. env. 0,80 x 0,90 m), profond de 0,85 m (fig. 2, A). Les parements internes, en moellons et plaquettes calcaires sans mortier, reposent sur un niveau d'argile jaune. En partie basse, deux orifices d'entrée et de sortie surmontés d'un linteau se font face. Deux comblements ont été distingués : le comblement inférieur est stérile. Le comblement supérieur a livré un mobilier abondant (fig. 7) : des fragments de mortier de tuileau, quelques tesselles, un ensemble céramique (439 fragments pour 23 individus) dont le *terminus post quem* est à situer vers le début du II^e s. apr. J.-C., un jeton de verre, trois plaquettes d'yeux en tôle d'alliage cuivreux ; l'exemplaire le plus soigné présentait six cercles décoratifs obtenus au poinçon (trois sont conservés) aux quatre coins et, au centre, en haut et en bas. Ils ne servaient pas de repère pour la fixation, car celle-ci était assurée par des petits tenons à l'extrémité repliée (un est encore en place), positionnés à la commissure des yeux. Un deuxième exemplaire, complet mais plus simple, présente des yeux en amande en fort relief, sans trou de fixation apparent. Un troisième exemplaire, très fragmentaire, ne conserve qu'un œil et un clou de fixation à tête hémisphérique creuse.

Le comblement du regard contenait enfin un manche de patère ou de casserole (1958.5) en alliage cuivreux, portant une dédicace sur trois lignes ²².

(O. C.)

21. Celui-ci était placé sous la responsabilité de L. Dobrovitch (SRA Bourgogne). L'étude céramique du mobilier de la campagne 2011 a été réalisée par J. Simon (service municipal d'archéologie, Chartres). La fiche technique des offrandes en tôle de bronze et les dessins de celles-ci ont été réalisés par M. Brunet. À tous trois vont nos remerciements.

22. Ce manche et le suivant ont été restaurés par D. Gillot (laboratoire de restauration de la ville de Vienne) que nous remercions.

Long. préservée du manche : 6,3 cm ; long. reconstituée : 8,5 cm.

Larg. min. : 2,2 cm ; larg. max. : 3,5 cm.

Ép. : 0,3 cm.

Le manche, fragmentaire, est en bronze assez corrodé (fig. 8 a, b et c). Mince, peu allongé, il s'évase à son extrémité extérieure, ainsi que du côté du bol, plus légèrement. Une face est ornée d'un motif de feuillage stylisé, qui s'inscrit dans le cadre d'une ligne longeant les bords, et s'incurvant à l'extrémité externe ; il est resserré au centre par un anneau, ce qui permet de reconstituer la longueur initiale puisque le motif était certainement symétrique de part et d'autre. Le dessin a été réalisé par niellage. À 0,5 cm de l'extrémité, un trou de suspension est percé exactement au centre (à 1,5 cm de chaque côté).

Une face porte une inscription ; il s'agit probablement de la face inférieure, la face décorée étant plus volontiers exposée, bien que la cassure, qui ne donne pas d'indice quant à la position du bol, interdise de se montrer formel. Le texte est poinçonné sur 4 lignes, qui partent du côté du bol vers l'extérieur (à l'inverse de l'autre manche). La gravure est très soignée : le poinçonnage est bien serré de sorte que les traits semblent continus, les lignes sont rectilignes, disposées à 0,2 cm des bords supérieur et inférieur dans la partie centrale la plus étroite, et à environ 0,5 cm dans le champ le plus large ; les lettres finales lisibles s'arrêtent à 1/1,5 cm du bord conservé, mais la dernière ligne semble plus courte que les autres, quoique le doute subsiste étant donné la corrosion du bronze. Les lettres font +/- 0,3 cm de haut et les lignes sont écartées d'à peine 0,1/0,2 cm. Le tracé est très régulier, souple, les O et les C sont ronds pour certains, pointus pour d'autres, les barres horizontales des L, E sont courtes, et les lettres sont le plus souvent verticales, notamment les A, sauf le F nettement penché qui termine la l. 2. En dépit de la corrosion, des points de ponctuation ronds séparant les mots systématiquement sont visibles et la ligne 1 se termine par une *hedera* très allongée et à la pointe étirée, un peu plus haute et un peu plus grande que les lettres. Une autre *hedera*, moins visible à cause des bulles et des creux de corrosion, termine la ligne 4.

En partant des mots lisibles et de l'évaluation de la lacune à gauche, on peut proposer la restitution suivante :



Fig. 8 a-c – Manche de patère ou de casserole 1958.5 (clichés : O. de Cazanove, université Paris 1, UMR ArScAn ; dessin : M. Brunet).

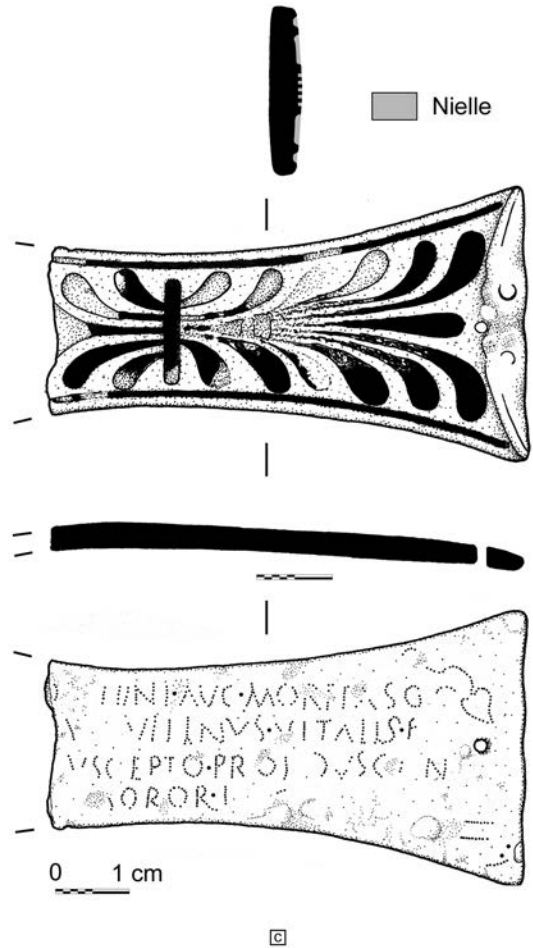
Ligne 1 : //LLINI . AVG . MORITASGO = DEO . APO]
LLINI . AVG . MORITASGO

Ligne 2 : //VLLINVS . VITALIS . F = prénom
gentilice] . VLLINVS . VITALIS . F

Ligne 3 : //VSCEPTO . PRO implique la formule EX
. VOTO . S]VSCEPTO . PRO. Cette expression est suivie de
deux sortes de mots : le nom de la personne qui s'est substituée
au premier dédicant, quand il s'agit de particuliers et non de la
maison impériale ; *salute, reditu*, essentiellement dans le cas
de vœux prononcés en faveur de l'empereur. *Salute* est possible
dans le cadre privé, mais ce mot n'est absolument pas visible
ici. On discerne en fin de ligne //VSCIN//, donc des éléments
d'anthroponyme, assurément celui de la sœur du dédicant
puisque SOROR commence la partie restante de la ligne 4. Le
nom se termine en -uscin- ; Fuscinus/a s'impose²³ ; la ligne
doit être restituée ainsi : EX . VOTO . S]VSCEPTO . PRO .
FVSCINA.

Ligne 4 : on ne voit pas si des caractères précèdent SOROR ;
il semble que non et il ne serait pas illogique que cette dernière
ligne soit centrée et plus courte que les précédentes. *Soror* est
suivi d'un point de ponctuation, et par conséquent n'est pas
décliné, et la fin de la ligne est trop abîmée par les bulles et les
creux de corrosion pour qu'on puisse distinguer autre chose que
//SO//, ce qui autorise de nombreuses supposition, peut-être
sol(uit) l(ibens) m(erito) ou une formule de ce type complétant
la mention du vœu à la ligne précédente.

23. Luscinus et Tuscinus sont extrêmement rares.



DEO . APO]LLINI . AVG . MORITASGO ♡
//VLLINVS . VITALIS . F
E X . VOTO . S]VSCEPTO . PRO . FVSCINA
SOROR . //SO ? //♡

[Deo Apo]llini Aug(usto) Moritasgo / [- -] Iullinus
Vitalis f(ilius) / [ex voto s]uscepto pro Fuscina / soror(e)
[... : « (prénom ?, gentilice) Iullinus, fils de Vitalis (a fait cette
offrande) au dieu Apollon Auguste Moritasgus, à la suite d'un
vœu qu'il a assumé à la place de Fuscina (?), sa sœur ».

Le dédicant est citoyen romain : la lacune précédant le
surnom implique que la formule onomastique est complexe,
et qu'un prénom, éventuellement, et un gentilice doivent être
restitués. On ignore si le prénom est explicité et si le gentilice
n'est pas écourté ; on peut envisager une hypothèse du genre
Iul(ius) ou Iulius, selon un modèle d'association linguistique
apprécié des populations celtes, auxquelles le surnom Iullinus
rattache le dévot²⁴. En revanche, le nom unique ou le surnom
de son père, Vitalis²⁵, commun dans les provinces occidentales,
est d'origine italienne. Il s'agit donc d'un indigène romanisé,
ce que confirme le surnom de sa sœur, Fuscina²⁶. Le fait que
la filiation ne soit pas mentionnée par le prénom mais par un

24. Iullinus qui est attesté une centaine de fois dans les Trois Gaules, les
Germanies et en Bretagne, très souvent sur l'*instrumentum*, est quasiment
inconnu ailleurs, le redoublement du L est caractéristique de l'onomastique
celtique.

25. Vitalis : Lörincz, Mocsy, Feldmann 2002, p. 177 ; Kajanto 1965, p. 274.

26. Fuscinus : Kajanto 1965, p. 228 ; Lörincz, Mocsy, Feldmann 1999, p. 156.

nom n'implique pas que Iullinus soit le premier citoyen romain de la famille : dans les mondes celtique et germanique le choix du surnom pour indiquer l'identité paternelle est fréquent, y compris dans les familles de citoyens romains.

La datation de ce manche (Eggers 1951, p. 84, type 147, pl. 12) peut être fixée aux II^e-III^e s.

(M. D.-P.)

LA DÉDICACE DE VEIO, FILS DE NATALIS

Le portique à avancées qui servait de façade monumentale au sanctuaire a été exploré à plusieurs reprises et en différents points à partir de 2009, date de sa découverte. Cette année-là et la suivante, la fouille de l'étroit *ambitus* entre le mur du fond du portique et le mur de soutènement situé juste derrière qui retenait les terres de la terrasse supérieure a livré un mobilier abondant : céramique sigillée avec un *terminus post quem* dans les années 130-150, ainsi que de nombreuses plaquettes de tôle de bronze représentant des yeux. On peut vraisemblablement supposer que ces offrandes étaient placardées à l'extérieur, sur le mur du fond du portique, animé, dans son premier état, par trois exèdres plates (Cazanove *et al.* 2012, p. 112-118 et, fig. 18). Le dépotoir de l'*ambitus* a été scellé lorsque le portique a été reconstruit dans des formes plus simples, opération qui s'est accompagnée d'un exhaussement des niveaux.

En 2013 a été fouillé un nouveau tronçon du même *ambitus*, juste au nord de celui qui avait été exploré en 2009-2010 (fig. 2, B). La situation est cependant davantage perturbée parce que le mur de soutènement s'interrompt, cassé, juste à cet endroit. L'*ambitus* était rempli par un feuilletage de couches accusant un fort pendage en direction du mur du fond du portique, percé à cet endroit d'une baie cintrée pour le passage d'une canalisation en bois. La couche supérieure de ce remplissage (2504), hétérogène, contenait de nombreux moellons et éclats calcaires mêlés à un mobilier céramique abondant (349 fragments pour 62 individus) qui forme un ensemble cohérent datable de la fin du 1^{er} s. apr. J.-C.. On note aussi la présence de plusieurs fragments appartenant à un brûle-parfum en terre cuite. Il était décoré d'appliques représentant Minerve debout, portant égide et bouclier.

L'US 2504 comptait aussi quelques petits objets métalliques, dont une spatule de stylet en alliage cuivreux, et surtout un manche de casserole portant une inscription (2504.22).

(O. C.)

Long. du manche : 9 cm pour l'endroit ; 8,50 cm pour l'envers, la différence est due à l'amorce triplement rainurée du bol.

Larg. min. : 2 cm ; larg. max. : 4 cm ; diam. du cercle terminal : 4 cm.

Le manche de patère (fig. 9 a, b et c) est en alliage de cuivre et étain ; peu corrodé sur la surface supérieure, un peu plus sur l'autre face, il a une forme sinueuse : évasé à la base, il se rétrécit fortement dans sa partie centrale pour s'arrondir largement au bout. L'amorce du bassin est conservée sur 0,5 cm de haut et 4,5 cm de long, fragment suffisant pour constater la couleur interne argentée, preuve d'un étamage à but utilitaire destiné à permettre l'utilisation culinaire (Tassinari 1993, p. 163, n. 43).

Le manche est complet, sauf le bouton à la jointure supérieure avec le bol qui a été brisé. Il est percé, dans la partie arrondie, d'un trou de suspension trilobé, placé exactement au centre, à 1,5 cm de chaque bord. Dans la perforation passe une chaîne très corrodée, nouée en une boucle qui enserre étroitement le manche ; la partie de la chaîne solidaire du nœud s'en est détachée à cause de la rouille, isolant un tronçon long de 2,5 cm environ.

La face supérieure porte une inscription poinçonnée en partant de l'extrémité extérieure, sur 3 lignes. Tout au bout du manche plusieurs caractères, en partie recouverts par la chaîne, sont moins lisibles.

• inscription du corps principal

Les lignes ont respectivement 5 cm, 4,2 cm et 6 cm de long. La mise en page est soignée : les deux premières lignes sont alignées à gauche, la dernière, plus longue, est décalée vers la gauche. La première et la troisième suivent le bord du manche, selon un tracé un peu courbe.

Les lettres, de 0,5 cm de haut en moyenne, sont poinçonnées très lisiblement, selon un tracé souple et élégant. Les A ne sont pas barrés, les E sont transcrits par deux barres verticales, les O sont assez pointus tandis que les M, les A sont larges et bien équilibrés. Un point sépare les deux mots de la ligne 1 et les deux premiers mots de la ligne 3 ; la ponctuation manque entre les deux derniers mots. Le F de FIL a une petite barre horizontale superflue en bas, qui le transforme abusivement en E ; ceci est sans doute dû au goût prononcé du graveur pour les longs jambages, particulièrement visibles dans les A, le G, et les L, notamment le L final.

- inscription de l'extrémité

Étant donné le placement, une très légère incertitude entachait la lecture, qui a été résolue par la restauration de la chaînette qui recouvrait en partie les caractères AVG SAC, le second mot étant partiellement masqué par la chaînette. Les deux textes sont solidaires et doivent être lus ensemble.

DEO . APOLLINI
MORITASGO //
AVG SAC //
VEIO . NATALIS FIL

Deo Apollini Moritasgo Aug(usto) sac(rum), Veio Natalis fil(ius) (dedicavit), « Veio fils de Natalis (a dédié cette patère) consacrée au Dieu Apollon Moritasgus Auguste ».

L'adresse divine est déjà attestée, dans une dédicace sur pierre d'Alise, qui associe Apollon à *Damona*²⁷. Natalis est un nom unique pérégrin latin très fréquent chez les indigènes gaulois (Dondin-Payre 2001, p. 291). Veius aussi est un nom latin, utilisé comme gentilice (Solin, Salomies 1994, p. 200 ; Lörincz, Mocsy, Feldmann 2002, p. 151) très apprécié dans les régions celtiques d'Italie du nord ; employé ici comme nom unique pérégrin, il présente une terminaison en -o, particularité celtique très répandue²⁸. Le dédicant pérégrin est

27. *AE*, 1965, 181, dédicace par P. Pontius Apollinaris.

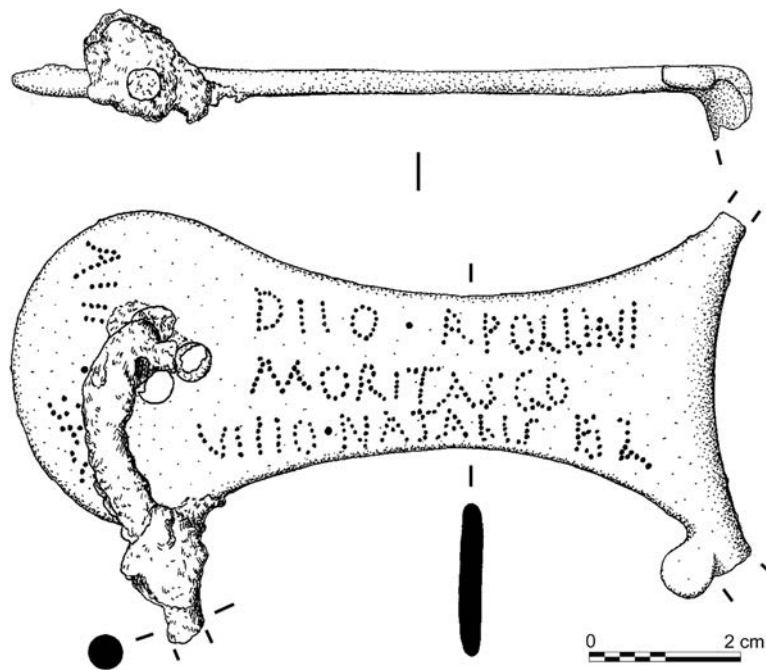
28. Les noms potiers en -o sont innombrables ; par ex. Gabler *et al.* 2009 recensent tous ceux-ci : Abbo, Acurio, Aprio, Atto, Attro, Augustio, Bisso, Borio, Burdo, Cenno, Cino, Costio, Coccilo, Cri/Cruciro, Crobisio, Eustadio, Fato, Favvo, Illixo, Iusio, Launio, Macro, Malleo, Magio, Malluro, Mascellio, Mato, Mecco, Meledo, Merco, Miccio, Ociso, Peppo, Polio, Resto, Sacco, Sacio, Saciro, Sacrapo, Satto, Saturio, Senicio, Sevvo, Sinto, Sollo, Suobnedo, Vespo.



a



b



c

Fig. 9 a-c – Manche de patère ou de casserole 2504.22

(clichés : D. Gillot, Centre de restauration et d'étude archéologique municipal, Vienne ; dessin : M. Brunet).

donc un Celte, resté attaché à ses racines dont l'hommage à Apollon Moritasgus Auguste est, comme son onomastique, un témoignage d'imbrication des civilisations gauloise et romaine.

La qualité de pérégrin du dédicant place l'objet avant 213 apr. J.-C., probablement au cours du II^e s. ou au début du III^e s. Le manche (type 146 Eggers), dont la fabrication est attestée en Italie au I^{er} s. (Tassinari 1993, n° 8561 ; Petrovsky 1993, types VI, 2-3, p. 64) mais aussi en Gaule, se trouve aussi dans des contextes très postérieurs, aux II^e-III^e s., sans qu'on sache si la fabrication s'est poursuivie ou si ces objets connaissent une très longue durée de vie (Schauer 1965-66, p. 49-75 : pl. 16 n° 2224.4, taf. 17, n° 4835).

(M. D.-P.)

UNE DÉDICACE SUR MANCHE DE PATÈRE DÉJÀ CONNUE ET QUELQUES ÉLÉMENTS DE REMISE EN CONTEXTE

Une troisième inscription sur un manche de patère, mais cette fois-ci en céramique métallescente datable de la deuxième moitié ou du II^e ou au III^e s., avait été trouvée dans les fouilles de 1909 (Espérandieu 1910a, p. 277-278 = Espérandieu 1910b, p. 275-276) (fig. 10). Le manche, brisé (long. cons. : 5,7 cm ; larg. max. : 3,4 cm) était percé d'un œilleton à son extrémité. Il portait un décor moulé sur sa face supérieure un haut panier cantonné de quatre petites rosettes (Vertet 1972, p. 25). Une cinquième



Fig. 10 – Manche de patère en céramique métallescente (d'après Vertet 1972).

rosette, plus grande, séparée du motif principal par un double listel en arc-de-cercle, se trouvait à l'extrémité du manche. Elle était percée d'un œilleton traversant, qui permettait de suspendre l'objet ou de l'assujettir à une cordelette. Le graffiti de deux lignes avait été profondément incisé après cuisson sur la face inférieure du manche. Il n'était donc visible qu'une fois l'objet suspendu verticalement, embouchure contre la paroi.

Le texte est le suivant (*CIL* XIII, 11239) :

[S]ac(rum) deo Ap{p}ol/[lini ---]cus posuit.

Le manche de patère en céramique métallescente a été trouvé au pied du talus qui limite le lieu de culte à l'ouest et d'où suintent les sources, à l'emplacement d'une « piscine » – ainsi la baptisa-t-on à l'époque – qui était en fait l'un des points (secondaires) de captage de l'eau, au nord du temple (Espérandieu 1910a, p. 262 = Espérandieu 1910b, p. 262)²⁹ (fig. 2, C). L'aménagement (ou le réaménagement) de ce captage

ne remonte pas aux premières phases de monumentalisation du sanctuaire à l'époque romaine puisque la rigole d'arrivée d'eau avait été creusée dans une haute base de statue (h. : 1,27 m) remployée à l'horizontale, portant la trace de pieds sur le dessus et les restes d'une inscription sur sa face antérieure (Cazanove *et al.* 2012, p. 106-107). On ne lit aujourd'hui que les lettres AVG (et c'étaient aussi les seules qu'avaient vues le docteur Épery, présent au moment de la découverte, le 30 juillet 1910 : Epery 1911, p. 366), mais É. Espérandieu³⁰, suivi par le *CIL* (XIII, 11239a), déchiffrait (de manière qui paraît bien optimiste) : *Aug(usto) sac(rum)/deo Apol/[lini]*.

La base remployée servait de fond à une niche entaillant la pente du talus. Des murets parallèles en formaient les deux

29. Les captages principaux se trouvent au sud du temple et la canalisation dans laquelle ils confluent passe sous le temple octogonal (Cazanove *et al.* 2012, p. 103-112 ; ici fig. 2) avant de se diriger vers les thermes.

30. Espérandieu 1912a, p. 58-59 = Espérandieu 1912b, p. 50 : « malheureusement, la plupart des lettres en sont tellement effacées, qu'il paraît impossible de les lire. A première vue, on ne distingue que les trois lettres AVG, gravées à la partie supérieure de l'une des faces. Un examen plus attentif de la pierre, dans de bonnes conditions d'éclairage, m'a donné cette copie : AVG SAC / DEO APOL/L. Je ne puis pas en garantir l'exactitude ; mais l'hypothèse d'une dédicace à Apollon, eu égard à nos autres découvertes, demeure cependant fort vraisemblable ».

autres côtés. Entre ceux-ci, la découverte de « menus fragments » amena É. Espérandieu à supposer que « la piscine était de bois ». Au débouché de celle-ci, l'eau s'écoulait par un tuyau, également en bois (une frette a été retrouvée), en direction des thermes.

À proximité immédiate de la « piscine », lors des fouilles de 1909, furent retrouvées 23 monnaies s'échelonnant de Domitien à Constant, ainsi que des offrandes en tôle de bronze (3 paires d'yeux) et en pierre (un buste acéphale et 2 seins) (Espérandieu 1910a, p. 262 = Espérandieu 1910b, p. 262), la probable dédicace à Apollon et Sirona dont il a déjà été question³¹, enfin le manche de patère inscrit.

Celle-ci, avant d'être suspendue auprès de cet aménagement culturel, parmi d'autres dons, avait-elle servi à puiser l'eau du captage ? On ne peut avoir de certitude à ce sujet, mais des parallèles vont dans ce sens. Avant tout, les 24 vases trouvés dans la « source sacrée » de Bath : 2 casseroles (ou patères) d'argent, une patère de bronze émaillé, 21 vases d'étain (dont 5 casseroles). 7 de ces vases portent une dédicace à *Sulis Minerua*, incisée en général sur le manche, quelquefois sur le corps ou le fond (Cunliffe dir. 1988 ; Cousins 2014). Parmi celles-ci, la patère de bronze émaillé fait partie d'une série connue d'« objets souvenirs » à laquelle appartiennent aussi la patère d'Amiens, la coupe Rudge et celle d'Ilam (Staffordshire Moorlands Pan), qui portent sur leur panse une représentation stylisée du mur d'Hadrien et une liste de ses forts (Breeze dir. 2012). Le rapprochement peut être fait avec ces autres « souvenirs de voyage » que sont les gobelets de Vicarello, qui énumèrent les stations de Cadix à Rome, et qu'on a retrouvés dans la source chaude des *Aquae Apollinares* à Vicarello (Heurgon 1952 ; Falkenstein-Wirth 2011, p. 195-213). On citera encore, sans prétention à l'exhaustivité, la patère inscrite³² d'Évaux-Les-Bains (*Ivaunum* ou *Evaunum*) trouvée dans l'un des puits de ce « vicus à vocation thermale » (Mavéraud-Tardiveau 2011, p. 2-3), en même temps que deux autres récipients de bronze analogues, perdus, dont l'un portait également une dédicace sur le manche (Espérandieu 1891, p. 17-18). Au sanctuaire central de Châteaubateau, c'est le puits de l'édifice octogonal B juxtaposé au temple A, qui a livré deux patères de bronze dont l'une (de type Canterbury 1) portait sur l'ombilic une dédicace à Mercure Solitumaros (Hollard *et al.* 1999 ; Parthuisot *et al.* 2008, p. 55-57). Elles étaient associées à neuf figurines de chevaux, également en bronze (Bontrond 1998), tandis que le comblement définitif du puits contenait une statue de pierre d'Epona. Souvent néanmoins, les patères avec dédicace inscrites sur le manche n'ont pas de provenance assez précise pour pouvoir dire quelque chose sur leur fonction. Il en est ainsi pour les deux manches de casseroles de Mandeuve (*CIL* XIII, 5408 et 5412), pour les deux exemplaires (tous deux en Côte-d'Or) qui mentionnent le dieu Alisanos : l'inscription de la casserole de Couchey est en gaulois (*CIL* XIII, 5468 ; Provost 2009b, p. 196), celle de Viévy (Visignot) en latin (*CIL* XIII, 2843 ; Provost 2009c, p. 387). Quelquefois d'ailleurs, elles proviennent de trésors, comme les patères d'argent du trésor de Backworth (*RIB* 2, 2, 2414, 36 ; Henig 1984, p. 118-119), de Berthouville (Deniaux 2006), ou encore celles de Capheaton qui ne comportent pas

d'inscriptions mais, pour l'une, un décor qui évoque un temple de source (Walters, Smith 1921, p. 48-51). Au total, même si aucun témoignage n'est univoque (les vasques et puits, comme toute cavité laissée ouverte, finissent par se remplir d'objets divers...), il est probable qu'au moins certaines de ces casseroles ou patères ont servi à puiser de l'eau. On ne peut manquer d'évoquer à ce propos la célèbre patère d'Otañes (Solana Sañz 1977 ; Scheid 2007-2008) : dans le bassin de captage, au-dessous de la nymphe de la source (*Salus Vmeritana*) est puisée (avec une patère) l'eau qui sert à remplir un conteneur de grande capacité. La scène inférieure représente un deuxième transvasement, d'une amphore dans un énorme tonneau installé sur un char à bœufs. Dans la scène de droite, un serviteur apporte un gobelet à un vieil homme assis. On a bien l'impression que c'est l'eau de la source, en ce cas transportée sur une longue distance, qu'il va boire.

Les deux autres manches de patères inscrits publiés ici n'ont pas été trouvés associés à un point d'eau, mais à d'autres offrandes et à des espaces d'exposition de celles-ci. Le manche de casserole 1958.5 portant la dédicace de [---] Iullinus fils de Vitalis avait abouti dans le même comblement de regard que trois ex-voto d'yeux. Il venait probablement du temple octogonal tout proche (à 4 m à peine), contre lequel É. Espérandieu avait trouvé, en 1909, 67 plaquettes en tôle de bronze, dont 41 paires d'yeux. Les offrandes décoraient l'extérieur de la galerie périphérique du temple, vis-à-vis du portique à avancées. Quant au manche de casserole 2504.22 avec la dédicace de Veio fils de Natalis, il a précisément été trouvé contre le mur du fond du portique à avancées, dans l'*ambitus* entre celui-ci et le mur de terrasse. Dans cet étroit espace avaient également fini de très nombreuses plaquettes de tôle de bronze représentant des yeux. Une exposition de toutes ces offrandes au revers du portique, à l'extérieur, face au temple octogonal, est probable (Cazanove *et al.* 2012, p. 112-118). La chaînette de fer à laquelle était attachée la petite casserole de bronze a pu servir à la suspendre contre la paroi. Mais cette chaîne – solidaire du manche quoique mobile – n'a certainement pas été ajoutée à ce moment-là. Elle est plutôt un témoignage de l'utilisation antérieure du récipient. Grâce à elle, le petit vase à puiser ne pouvait être ni perdu ni emporté. On notera à ce propos qu'une bonne partie des manches inscrits mentionnés plus haut – mais non tous – comportaient un œilleton à leur extrémité, qui permettait d'y passer une chaîne ou un lacet. Quoi qu'il en soit, on voit qu'une fois perdue leur fonction pratique, les casseroles votives rejoignent les mêmes espaces d'exposition que les autres offrandes.

*
* *

Ont donc été publiées ici trois nouvelles dédicaces à Apollon Moritasgus provenant de son sanctuaire au lieu-dit la Croix-Saint-Charles, à la périphérie orientale d'Alésia. Elles portent à huit le nombre d'inscriptions qui y mentionnent le dieu de manière sûre (plus deux dédicaces vraisemblablement déplacées, trouvées au centre monumental d'Alésia). La première inscription présentée ici ne provient pas des fouilles récentes du lieu de culte, mais de celles d'É. Espérandieu au même endroit en 1910. Une restauration générale des ex-voto qui avaient alors été donnés au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en Laye, effectuée en 2012 à l'occasion de la

31. *CIL* XIII, 11243 : [Apollini] et S/[i]ro]n(a)e. Voir aussi Espérandieu 1910a, p. 271 = Espérandieu 1910b, p. 269.

32. *CIL* XIII, 1368 : *Vimpuro Firmi lib(ertus) Iuau u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* entourant l'estampille du fabricant *S. T. Epaprod(itus)*.

reprise de l'exploration archéologique, a révélé une inscription inédite sur plaquette en alliage de bronze cuivreux représentant des yeux. Il s'agit d'une dédicace au dieu Moritasgus faite par un pérégrin, un certain Sabin{n}us. Si le lieu de culte à la Croix-Saint-Charles est le sanctuaire de Gaule romaine qui a livré le plus grand nombre de tôles de bronze représentant des yeux et, beaucoup plus rarement, d'autres parties du corps (au moins 366 à ce jour), la dédicace de Sabin{n}us est, pour le moment, l'unique inscription sur ce type d'objet trouvée à Alésia (alors que d'autres sont attestées ailleurs, aux Sources de la Seine toutes proches, à Mirebeau, à Pannes).

Les deux autres dédicaces proviennent de la reprise des fouilles du sanctuaire (en cours depuis 2008) et sont gravées sur des manches de patères ou de casseroles de bronze. Le premier d'entre eux été trouvé en 2011 dans le regard maçonné d'une canalisation secondaire, juste au nord du temple octogonal, et était peut-être exposé, comme les ex-voto d'yeux avec lesquels il a été trouvé, sur ou dans la galerie périphérique du temple. La dédicace émane cette fois d'un citoyen romain dont nous n'avons plus que le *cognomen*, [---] Iullinus, fils de Vitalis, qui s'acquitte d'un vœu souscrit en faveur de sa sœur Fuscina. Ce manche de casserole en bronze Eggers 147 dont la face supérieure portait une double palmette en relief provient d'un contexte datable au début du II^e s.

Le deuxième manche de patère en bronze, auquel était encore attachée une chaînette de fer, a été trouvé en 2013 au revers du portique à avancées qui clôt vers l'est l'espace du sanctuaire. Le mur du fond du portique constituait d'ailleurs un espace préférentiel d'exposition pour les offrandes, avant tout des plaquettes d'yeux. La stratigraphie du dépotoir derrière le portique, et la typologie de l'objet (type 146 Eggers), concourent à fixer une date entre le dernier tiers du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. apr. J.-C. La dédicace de Veio, fils de Natalis, est celle d'un pérégrin.

Une dernière inscription qui, elle, est connue depuis 1909 (fouilles Espérandieu), sur un manche en céramique métallescente (deuxième moitié du II^e ou III^e s.), permet d'accroître cette petite série d'objets similaires, bien attestés par ailleurs dans les sanctuaires de source (Évaux-les-Bains, Châteaubeau...), et parfois dans le captage même de celle-ci (« sacred spring » de Bath), tandis que la patère d'Otañes porte la représentation d'une scène de puisage avec un récipient analogue, en aval du griffon de la source salutaire. Or la patère inscrite en céramique métallescente de la Croix-Saint-Charles a justement été trouvée à l'emplacement d'un captage à flanc de talus (la « piscine de bois » comme l'avait appelée Espérandieu). On peut par conséquent suggérer que les trois patères inscrites du sanctuaire d'Apollon Moritasgus (et sans doute d'autres, anépigraphes) ont eu le même usage pratique et rituel, avant d'être regroupées avec les autres offrandes exposées dans le sanctuaire.

Au total, les trois inscriptions inédites publiées ici permettent avant tout – s'il en était besoin – de confirmer davantage encore le patronage d'Apollon Moritasgus sur le lieu de culte à la périphérie orientale d'Alésia. Patronage d'ailleurs quasi-exclusif : si le dieu est associé ponctuellement à Sirona et Damona, il est presque le seul mentionné sur les dédicaces du site de la Croix-Saint-Charles. On ne peut certes exclure que des découvertes futures livrent d'autres théonymes, comme la logique même d'une religion polythéiste y invite. On doit cependant admettre

que, pour le moment, le sanctuaire fait peu de place aux divinités parèdres ou hébergées – sauf, on l'a déjà dit, Sirona qui y avait aussi sa statue, ainsi que Damona (mais l'inscription vient du cimetière Saint-Père, à l'autre extrémité du Mont Auxois), tandis que la mention isolée et lacunaire d'un Jupiter pose d'autres problèmes (*CIL* XIII, 11245 ; cf. Cazanove *et al.* 2012, p. 118)

Il est significatif que, sur les huit dédicaces assurées à Apollon provenant de la Croix-Saint-Charles, trois soient incisées sur des ex-voto anatomiques de pierre, une sur un ex-voto de bronze représentant des yeux, trois sur de l'*instrumentum* (des manches de patère), une seule, très lacunaire, sur une plaque de pierre de petites dimensions. Ce manque apparent d'inscriptions monumentales ne doit pas être surinterprété ; ce n'est sans doute qu'un cas particulier d'un phénomène plus général : l'absence presque complète de blocs architecturaux à la Croix-Saint-Charles, qui doit s'expliquer par la spoliation systématique dont le site cultuel a été victime, au profit du centre monumental de l'agglomération. Et c'est justement dans le centre monumental, ou à proximité, qu'ont été retrouvées les deux seules inscriptions de plus grandes dimensions, celle de Professus Niger et celle de Damona.

Les dédicaces « modestes » de la Croix-Saint-Charles sont d'autant plus intéressantes pour nous qu'elles sont écrites sur des offrandes figurées (les ex-voto anatomiques) et fonctionnelles (les patères). Elles sont par conséquent connectées à des pratiques rituelles et c'est sur celles-là qu'elles portent témoignage. Ce serait par contre un exercice vain que d'essayer d'établir, à partir de ces quelques témoignages épigraphiques, une « fiche d'identité » du dieu. Il est clair par exemple que ce ne sont pas les dédicaces sur ex-voto anatomiques qui suffisent à faire, nécessairement et spécifiquement, d'Apollon Moritasgus un dieu « guérisseur » (malgré tout ce qui a été dit d'Apollon en Gaule, à partir d'une simple remarque de César...). Car cette catégorie d'offrandes est attestée dans une large gamme de sanctuaires, consacrés à des dieux très divers (Cazanove 2009). C'est potentiellement dans tous les lieux de culte (du moins dans certaines cités, comme celles des Lingons et des Éduens) qu'on les trouvait, parce que ceux-ci devaient pouvoir répondre à une pluralité de demandes de la part de leur clientèle, entre autres la requête omniprésente de guérison³³.

Plus riches d'informations sont les remarques qui peuvent être faites sur la clientèle du sanctuaire, grâce aux données sur les dédicants présentées ci-dessus. Plus intéressant également est ce que les supports de ces inscriptions permettent d'inférer sur les pratiques qui avaient lieu dans cet authentique sanctuaire de source (une étiquette trop galvaudée, mais ici pleinement justifiée) : on a suggéré plus haut que les patères dont il nous reste les manches inscrits pouvaient avoir servi à puiser l'eau des captages et avoir été, pour cela, consacrées à Apollon Moritasgus. On ne peut guère aller plus loin, pour l'instant, que cette simple supposition. L'analyse des parcours et des usages de l'eau dans le sanctuaire de la Croix-Saint-Charles, esquissée ailleurs (Cazanove *et al.* 2012, p. 103-112), doit être poursuivie et approfondie à la lumière des données recueillies dans les dernières campagnes de fouilles.

(O. C.)

33. On laisse ici de côté la difficile question de savoir si les yeux sur tôle de bronze sont ou non des ex-voto anatomiques à proprement parler, ce que sont incontestablement les autres type de tôles en alliage cuivreux.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AE	<i>L'Année épigraphique.</i>
AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
BACTH	<i>Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.</i>
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
DHA	<i>Dialogues d'histoire ancienne.</i>
RA	<i>Revue archéologique.</i>
RAE	<i>Revue archéologique de l'Est.</i>
REA	<i>Revue des études anciennes.</i>

SOURCE ANCIENNE

César : *La Guerre des Gaules*, éd. et trad. L.-A. Constans, revue et corrigée par A. Balland, Paris, Les Belles Lettres (CUF, série latine), 2014.

SOURCES ÉPIGRAPHIQUES

Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)

CIL, I, *Inscriptiones Latinae antiquissimae ad C. Caesaris mortem. Accedunt elogia clarorum virorum, Fasti anni Iuliani, Fasti consulares ad a.u.c. DCCLXVI et acta triumphorum*, éd. Th. Mommsen, W. Henzen et al., Berlin, 1863.

CIL, V, *Inscriptiones Galliae Cisalpinae*, éd. Th. Mommsen, Berlin, 1872-1877, 2 tomes.

CIL, VI, *Inscriptiones urbis Romae Latinae*, éd. G. Henzen, I. B. de Rossi et al., Berlin, 1876-..., 8 tomes.

CIL, XIII, *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin, éd. O. Hirschfeld et K. Zangemeister, 1899-1916, 4 tomes.

ILS

Inscriptiones Latinae selectae, éd. H. Dessau, Berlin, Weidmann, 1892-1916, 3 tomes (2^e éd. : 1954-1955).

RIB

The Roman Inscriptions of Britain, éd. R. G. Collingwood, R. P. Wright et R. S. O. Tomlin, Oxford, Clarendon Press ; Oxford, Oxbow Books, Stroud, Alan Sutton Publishing, 3 vol., 1955-1995, en ligne : <https://romaninscriptionsofbritain.org>.

BIBLIOGRAPHIE

Bontrond R. 1998 : Découverte de plusieurs statuettes de chevaux en bronze d'époque gallo-romaine à Châteaubleau (Seine-et-Marne), *RACF*, 37, p. 99-108.

Breeze D. J. (dir.) 2012 : *The First Souvenirs. Enamelled Vessels from Hadrian's Wall*, Carlisle, CWAAS, 136 p.

Cazanove O. de 2009 : Oggetti muti ? Le iscrizioni degli ex voto anatomici nel mondo roman, in Bodet J., Kajava M. (dir.), *Religious dedications in the Greco-Roman World. Distribution, Typology, Use. Institutum Romanum Finlandiae - American Academy of Rome, 19-20 aprile 2006*, Rome, Institut finlandais de Rome (coll. Acta Instituti Romani Finlandiae, 35), p. 355-371.

Cazanove O. de 2012 : Le lieu de culte d'Apollon Moritasgus à Alésia. Données anciennes et récentes, *RA*, 1, p. 158-169.

Cazanove O. de, Dessales H. 2012 : Éléments du décor du sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) : la palestine des thermes et le nymphée, in Boislève J., Jardel K., Tendron G. (dir.), *Décor des édifices publics, civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, Actes du colloque de Caen, 7-8 avril 2011*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (coll. Mémoires, 45), p. 311-327.

Cazanove O. de, Barrière V., Creuzenet F., Dessales H., Dobrovitch L., Féret S., Leclerc

Y., Simon J., Vidal J. 2012 : Le lieu de culte d'Apollon Moritasgus à Alésia : phases chronologiques, parcours de l'eau, distribution des offrandes, in Cazanove O. de, Méniel P. (dir.), *Étudier les lieux de culte en Gaule romaine*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Archéologie et Histoire romaine, 24), p. 95-121.

Cazanove O. de, Osanna M. 2015 : Lieux de culte en marge du tissu urbain d'Alésia. La Croix Saint-Charles et En Surelot, in Dechezleprêtre Th., Gruel K., Joly M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires, Actes du colloque de Grand, 20-23 octobre 2011*, Épinal, Conseil départemental des Vosges, p. 423-438.

Cousins E. H. 2014 : Votive Objects and Ritual Practice at the King's Spring at Bath, in *TRAC 2013. Proceedings of the Twenty-Third Annual Theoretical Roman Archaeology Conference which took place at King's College London, 4-6 April 2013*, Oxford, Oxbow Books, p. 52-64.

Creuzenet F., Cazanove O. de, Simon J., Barrière V. 2016 : Un lieu de culte périurbain et son mobilier : le sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alésia, in Besson C., Blin O., Triboulot B. (dir.), *Franges urbaines, confins territoriaux : la Gaule dans l'Empire*, Actes du colloque international de Versailles, 29 février-3 mars 2012), Bordeaux, Ausonius (coll. Mémoires, 41), p. 495-505.

Cunliffe B. (dir.) 1988 : *The Temple of Sulis*

Minerva at Bath, 2. The Finds from the Sacred Spring, Oxford, Oxford University Committee for Archaeology (coll. Monograph series, 16), 362 p.

Deniaux E. 2006 : Les dédicants du trésor du sanctuaire de Berthouville (cité des *Lexouii*), in Dondin-Payre M. et Raepsaet-Charlier M.-Th. (dir.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques de l'Occident romain*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 271-295.

Deys S. 1994 : *Un peuple de pèlerins. Offrandes de pierre et de bronze des sources de la Seine*, Dijon, Société archéologique de l'Est (coll. Suppl. à la RAE, 13), 145 p.

Dondin-Payre M. 2001 : L'onomastique dans les cités de Gaule centrale (Bituriges Cubes, Éduens, Senons, Carnutes, Turons, *Parisii*), in Dondin-Payre M. et Raepsaet-Charlier M.-Th. (dir.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le haut-Empire*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 193-341.

Dondin-Payre M. 2012 : A propos d'une pratique dédicatoire : l'œil de Berthouville et les ex-voto oculaires dans l'Occident romain, in *Mélanges en l'honneur d'Élizabeth Deniaux*, Paris, p. 361-371.

Dondin-Payre M., Cribellier C. 2011 : Un ex-voto oculaire inscrit trouvé au Clos du Détour à Pannes (Loiret), sanctuaire du territoire sénon, *RACF*, 50, en ligne : <http://racf.revues.org/1694>.

- Eggers H. J. 1951** : *Der römische Import im freien Germanien*, Hambourg, Hamburgisches Museum für Völkerkunde und Vorgeschichte, 1951, 212 p.
- Epery R. P. 1911** : Les fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont-Auxois (1910), *Comptes-rendus de l'association française pour l'avancement des sciences*, p. 365-366.
- Espérandieu E. 1891** : *Inscriptions de la cité des Lémovices*, Paris, Thorin, 342 p.
- Espérandieu E. 1910a** : Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois. Premier rapport, *Mémoires de la commission des antiquités*, 15, p. 255-280.
- Espérandieu E. 1910b** : Les fouilles d'Alise (Croix Saint-Charles), année 1909, *BACTH*, 3, p. 255-278.
- Espérandieu E. 1912a** : Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois. Deuxième rapport, *Mémoires de la commission des antiquités de la Côte-d'Or*, 16, p. 41-68.
- Espérandieu E. 1912b** : Fouilles de la Croix Saint-Charles au mont Auxois (Alésia). Rapport sur les fouilles de 1910, *BACTH*, 1, p. 34-59.
- Falkenstein-Wirth V. von 2011** : *Das Quellheiligtum von Vicarello* (Aeuae Apollinares). *Ein Kultort von der Bronzezeit bis zum Ende des Kaiserreichs*, Mainz, Ph. Von Zabern, 347 p.
- Gabler D., Marton A., Gauthier E. 2009** : La circulation des sigillées en Pannonie d'après les estampilles sur sigillées lisses de Gaule, de Germanie et de la Région danubienne, *RAE*, 58, en ligne : <http://rae.revues.org/5575>.
- Hartz C. 2015** : Historiographie des grands sanctuaires de Gaule romaine, in Dechezleprêtre Th., Gruel K., Joly M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires, Actes du colloque de Grand, 20-23 octobre 2011*, Épinal, Conseil départemental des Vosges, p. 129-146.
- Henig M. 1984** : *Religion in Roman Britain*, New York, St Martin's Press, 263 p.
- Heurgon J. 1952** : La date des gobelets de Vicarello, *REA*, 54, p. 39-50.
- Hollard D., Gricourt D., Pilon F. 1999** : Le Mercure Solitumaros de Châteaubleau, *DHA*, 25, 2, p. 127-180.
- Kajanto I. 1965** : *The Latin Cognomina*, Helsinki, Keskuskirjapaino (coll. Societas Scientiarum Fennica, Commentationes Humanarum Litterarum, XXXVI, 2.), 418 p.
- Le Gall J. 1990** (1^{re} éd. 1963) : *Alésia, archéologie et histoire*, Paris, Errance, 235 p.
- Lörincz B. 2000** : Onomasticon provinciarum Europae latinarum, volume III, Vienne, Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 190 p.
- Lörincz B., Mocsy A., Feldmann R. 1999** : Onomasticon provinciarum Europae latinarum, volume II, Vienne Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 232 p.
- Lörincz B., Mocsy A., Feldmann R. 2002** : Onomasticon provinciarum Europae latinarum, volume IV, Vienne Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 210 p.
- Maillard de Chambure C.-H. 1822** : *Mémoire sur le dieu Moritasgus et l'inscription trouvée, en 1652, parmi les ruines d'Alize adressé à la III^e classe de l'Institut royal de France et à l'Académie des arts, sciences et belles-lettres de Dijon, par C.-H. M. D. C.*, Semur, 1822, 18 p.
- Mavéraud-Tardiveau H. 2011** : Les dieux vénérés dans les agglomérations secondaires lémovices : étude épigraphique, *Siècles*, 33-34, en ligne : <http://siecles.revues.org/1946>.
- Olivier A. 1985** : Un chapiteau original du premier siècle avant Jésus-Christ à Alésia, *RAE*, 36, p. 117-124.
- Parthuisot F., Pilon F., Poilane D. 2008** : L'ensemble culturel central. Structuration et périodisation provisoire, in F. Pilon (dir.), *Les sanctuaires et les habitats de Châteaubleau (Seine-et-Marne). Bilan des travaux antérieurs à 2005*, Nanterre (coll. Dioecesis Galliarum, 8), p. 53-63.
- Petrovsky R. 1993** : *Studien zu römischen Bronzegefäßen mit Meisterstempeln*, Cologne, 415 p.
- Provost M. 2009a** : *La Côte-d'Or, Alésia*, Paris, AIBL (coll. CAG, 21/1) 558 p.
- Provost 2009b** : *La Côte-d'Or, D'Allerey à Normier*, Paris, AIBL (coll. CAG, 21/2), 651 p.
- Provost 2009c** : *La Côte-d'Or, De Nuits-Saint-Georges à Voulaines-les-Templiers*, Paris, AIBL (coll. CAG, 21/3), 464 p.
- Raepsaet-Charlier M.-T. 2013** : Alésia et ses dieux : du culte d'Apollon Moritasgos à l'appartenance civique des Mandubiens à l'époque gallo-romaine, *L'Antiquité Classique*, 82, p. 165-194.
- Schauer P. 1965-1966** : Zwei römischen Bronzekasserollen aus Hedderheim (Nida), in *Fundberichte aus Hessen*, 5. U. 6. Jahrgang., Bonn, p. 49-75.
- Scheid J. 2007-2008** : Religion, institutions et société de la Rome antique, *Annuaire du colloège de France*, 108, p. 621-634.
- Solana Sáinz J.M. 1977** : Precisiones sobre la pátera argétea de Otañes, *Durius*, 5, p. 139-145.
- Solin H., Salomies O. 1994** : Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum, Hildesheim, Olms (Alpha-Omega. Reihe A. Lexica, Indices), 508 p.
- Tassinari S. 1993** : *Il vasellame bronzo di Pompei*, Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 2 vol., 274 p., 518 p.
- Testart G. 1907-1908**, Les anciennes fouilles du Mont-Auxois. 1. Fouilles antérieures au XIX^e siècle, *Pro Alesia*, 2, p. 197-201, 230-238.
- Vertet H. 1972** : Manches de patères ornés en céramique de Lezoux, *Gallia*, 30, p. 5-40.
- Vidal J., Petit C. 2010** : L'eau sur le site d'Alésia. La contrainte hydrogéologique lors du siège de 52 av. J.-C., *RAE*, 59, p. 241-263.
- Walters H. B., Smith R. A. 1921** : *Catalogue of the silver plate (Greek, Etruscan and Roman) in the British Museum*, Londres, 70 p.